

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Attijari Bank

Siège Social : 24, rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord -1080 Tunis-

Attijari Bank, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2019, accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mr Nouredine HAJJI et Mr Mohamed LOUZIR.

BILAN Attijari Bank ARRETE AU 30 JUIN 2019 (UNITE : en milliers de Dinars)

ACTIF	Note	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	1 296 786	841 987	1 311 535
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	468 743	458 853	433 328
AC3- Créances sur la clientèle	3	5 757 757	5 689 846	5 440 168
AC4- Portefeuille titres commercial	4	103 724	407 630	150 329
AC5- Portefeuille d'investissement	5	955 337	627 376	803 559
AC6- Valeurs immobilisées	6	128 964	132 982	129 710
AC7- Autres actifs	7	325 110	328 073	299 939
TOTAL ACTIF		9 036 421	8 486 747	8 568 568
PASSIF				
PA1- Banque Centrale et CCP	8	947 603	816 612	741 773
PA2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	64 353	27 027	26 512
PA3- Dépôts et avoirs de la clientèle	10	6 995 804	6 661 797	6 760 762
PA4- Emprunts et ressources spéciales	11	193 955	154 978	215 345
PA5- Autres passifs	12	202 576	261 290	188 632
TOTAL PASSIF		8 404 291	7 921 704	7 933 024
CAPITAUX PROPRES	13			
CP1- Capital		203 710	203 710	203 710
CP2- Réserves		270 601	219 939	220 025
CP4- Autres capitaux propres		3 646	3 646	3 646
CP5- Résultats reportés		68 033	63 232	63 232
CP6- Résultat net		86 140	74 516	144 931
TOTAL CAPITAUX PROPRES		632 130	565 043	635 544
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		9 036 421	8 486 747	8 568 568

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Attijari Bank

ARRETE AU 30 JUIN 2019**(UNITE : en milliers de Dinars)**

	Note	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Passifs éventuels	14			
HB1- Cautions, avals et autres garanties données		391 907	350 993	406 950
HB2- Crédits documentaires		252 262	411 762	369 236
HB3- Actifs donnés en garantie		378 000	409 000	212 000
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 022 169	1 171 755	988 186
Engagements donnés	15			
HB4- Engagements de financement donnés		234 341	229 088	218 799
HB5- Engagements sur titres		38	38	38
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		234 379	229 126	218 837
Engagements reçus	16			
HB6- Engagements de financement reçus		65 492	0	68 579
HB7- Garanties reçues		2 187 175	2 625 542	2 227 309
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		2 252 667	2 625 542	2 295 888

ETAT DE RESULTAT
Attijari Bank
PERIODE DU 01 JANVIER 2019 AU 30 JUIN 2019
(UNITE : en milliers de Dinars)

	Not e	30/06/2019	30/06/2018	Exercice 2018
Produits d'exploitation bancaire				
PR1- Intérêts et revenus assimilés	17	274 883	223 059	483 435
PR2- Commissions (en produits)	18	59 047	55 352	114 085
PR3- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	19	36 663	45 631	88 751
PR4- Revenus du portefeuille d'investissement	20	29 070	20 893	40 114
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		399 663	344 935	726 385
Charges d'exploitation bancaire				
CH1- Intérêts encourus et charges assimilées	21	(159 908)	(128 892)	(281 990)
CH2- Commissions encourues		(3 839)	(2 784)	(7 982)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		(163 747)	(131 676)	(289 972)
PRODUIT NET BANCAIRE		235 916	213 259	436 413
PR5\CH4- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/créances, hors bilan et passif	22	(10 392)	(3 532)	(34 852)
PR6\CH5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/portefeuille d'investissement	23	(1 140)	(815)	(503)
PR7- Autres produits d'exploitation		5 332	4 388	8 453
CH6- Frais de personnel	24	(71 356)	(64 561)	(130 511)
CH7- Charges générales d'exploitation	25	(35 633)	(31 841)	(62 523)
CH8- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(5 824)	(5 866)	(11 861)
RESULTAT D'EXPLOITATION		116 903	111 032	204 616
PR8\CH9- Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	26	(141)	(52)	530
CH11- Impôt sur les bénéfices		(30 622)	(32 724)	(54 039)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		86 140	78 256	151 107
PR9\CH10- Solde en gain \ perte provenant des autres éléments extraordinaires	27	0	(3 740)	(6 176)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		86 140	74 516	144 931
Résultat net après modifications comptables		86 140	74 516	144 931

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Attijari Bank
PERIODE DU 01 JANVIER 2019 AU 30 JUIN 2019
(UNITE : en milliers de Dinars)

	Note	30/06/2019	30/06/2018	Exercice 2018
Activités d'exploitation				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		350 826	313 616	692 202
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(167 717)	(141 571)	(281 535)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		4 384	(42 992)	(22 638)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(313 222)	(481 671)	(280 805)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		237 816	655 764	750 452
Titres de placement		50 247	17 441	274 394
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(83 501)	(69 283)	(150 138)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(28 095)	31 120	(36 539)
Impôt sur les bénéfices		(30 622)	(32 724)	(54 039)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		20 116	249 700	891 354
Activités d'investissement				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		33 865	25 136	32 279
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(157 713)	(45 001)	(208 795)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(5 063)	(4 896)	(7 618)
Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement		(128 911)	(24 761)	(184 134)
Activités de financement				
Emission d'emprunts		0	0	0
Remboursement d'emprunts		(21 686)	(28 828)	(40 828)
Augmentation / diminution ressources spéciales		1 107	4 436	75 454
Dividendes et autres distributions		(89 632)	(47 698)	(47 698)
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement		(110 211)	(72 090)	(13 072)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(219 006)	152 849	694 148
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		813 114	118 848	118 966
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	28	594 108	271 697	813 114

NOTES AUX ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS ARRETEES AU 30 juin 2019 :

I/ REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS

Les états financiers semestriels d'Attijari Bank arrêtés au 30 juin 2019 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie dont particulièrement la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents.

II/ BASE DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers d'Attijari Bank sont élaborés sur la base de mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2019 sont identiques à celles utilisées dans les états financiers arrêtés au 31/12/2018.

Les principes et méthodes comptables se résument comme suit :

1/ Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

2/ Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;

- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement des intérêts du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe 3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Attijari Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Les provisions collectives

Conformément à la circulaire aux banques BCT N°91 -24 du 17 décembre 1991 modifiée par la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la banque a constitué au titre du premier semestre 2019 des provisions à caractère général dites « provisions collectives » sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1).

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 02 mars 2012. Cette méthodologie prévoit :

- Le calcul d'un taux de migration moyen par secteur d'activité qui correspond aux risques additionnels de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 de l'année N-1. Les risques additionnels étant calculés à partir des aggravations annuelles de classe (engagement 0 et 1 de l'année N-1 devenus classés 2- 3-4 à la fin de l'année N).
- Le calcul d'un facteur scalaire par secteur d'activité qui correspond au rapport entre le taux des encours impayés et consolidation dans les engagements 0 et 1 de 2019 avec celui de 2018.

Ce facteur scalaire a été ramené à 1 chaque fois où la formule prévue par la méthode référentielle donne un résultat inférieur.

- L'application des taux de provision qui correspondent aux taux les plus élevés entre les taux minimums prévus par la méthodologie BCT pour chaque secteur d'activité et les taux de provision historiques de la banque :

Secteur d'activité	Taux de provisionnement minimum en %
Agriculture	20
Industries manufacturières	25
Autres industries	25
BTP	20
Tourisme	20
Promotion immobilière	15
Autres services	25
Commerce	25
Habitat	10
Consommation	60

Les dotations aux provisions complémentaires comptabilisées relatives au premier semestre 2019 à ce titre s'élèvent à 765 KDT amenant le total des provisions collectives à 31 196 KDT.

Les provisions additionnelles

Selon les dispositions de la circulaire BCT 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4

N : année d'arrêté des comptes

M : année de la dernière migration vers la classe 4

L'application de cette circulaire a fait dégager un stock de provision de 66 414 KDT au 30/06/2019 dont une dotation additionnelle nette de 3 613 KDT au titre du premier semestre 2019.

3/ Classification et évaluation des titres

3-1/ Règles de classification des titres :

❖ Portefeuille titres commercial :

➤ Titres de transaction :

Il s'agit des titres à revenu fixe ou variable, négociables sur un marché liquide et détenus en vue de leur revente dans un avenir proche.

➤ Titres de placement :

Il s'agit des titres qui ne répondent ni aux critères retenus pour les titres de transaction, ni à ceux retenus pour les titres d'investissement ni encore à ceux retenus pour les titres de participation ou pour les parts dans les entreprises associées, co-entreprises ou entreprises liées.

❖ Portefeuille d'investissement :

➤ Titres d'investissement :

Il s'agit de titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.

➤ Titres de participation : Sont classés parmi les titres de participation :

1. Les actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante sans pour autant que l'établissement bancaire n'intervienne dans la gestion de la société émettrice.
2. Les actions et autres titres à revenu variable détenus pour permettre la poursuite des relations bancaires entretenues avec la société émettrice, et qui ne peuvent pas être classés parmi les parts dans les entreprises associées, ou les parts dans les co-entreprises ou encore les parts dans les entreprises liées.

➤ Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées : Actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

3-2/ Règles d'évaluation des titres :

Les titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou des parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées, et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat.
- Titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.
La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Titres d'investissement : A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.
La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui *ne* sont pas constatées. Les moins-values latentes ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :
 - Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
 - Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

3-3/ Règles de comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres :

- Les dividendes sur les titres détenus sont comptabilisés en produits dès le moment où le droit au dividende est établi.
- Les intérêts sur les titres sont comptabilisés selon le principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts des obligations et des bons courus à la date de clôture constituent des produits à recevoir à comptabiliser en produits.

4/ Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- Matériel informatique	15%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%
- Logiciels	33%
- Global bancaire	14,30%

Le siège social est amorti selon l'approche par composants qui consiste à amortir séparément chacun des éléments constitutifs importants selon un taux d'amortissement approprié, ainsi le nouveau siège est amorti comme suit :

- Gros œuvres	2%
- Installation fixe	5%
- Aménagement	7%

5/ Inter-siège

Le compte « inter-siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux. Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « autres actifs » ou « autres passifs » à concurrence de son solde compensé.

6/ Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés.

7/ Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués des fonds pour la valeur nominale.

8/ Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux-ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux-ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation.

9/ Comptabilisation des provisions pour engagements de retraite

La banque comptabilise des provisions pour passif au titre des avantages post-emploi accordé à son personnel par référence à la norme internationale IAS 19. Ces engagements sont évalués en tenant compte du niveau de rémunération future, de la durée d'activité probable des salariés, de l'espérance de vie et de la rotation du personnel.

Au 30/06/2019, les engagements post-emploi ont été évalués à 13 793 KDT. La dotation du premier semestre 2019 est de l'ordre de 699 KDT.

10/ Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse servis à la clientèle font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes spéciaux d'épargne sont positionnés trimestriellement.

11/ Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 30 juin 2019. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2019 sont déduits du résultat.

12/ Règle de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 30 juin 2019. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2019 sont rajoutées au résultat.

13/ Règles de réévaluation et de constatation des résultats de change :

Les éléments d'actifs, de passifs et de hors bilan libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant en vigueur au 30/06/2019.

Les charges et les produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date de leur prise en compte.

Les gains et les pertes de change résultant de la conversion sont pris en compte dans le résultat du premier semestre 2019.

14/ Présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés et publiés par la banque au 30 juin 2019, sont présentés conformément à la norme comptable sectorielle N°21 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2018 que celles relatives à l'année 2019.

NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1/ NOTES SUR LE BILAN

1-1/ NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF

NOTE 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 30 juin 2019 un solde débiteur de 1 296 786 KDT contre 841 987 KDT au 30 juin 2018, soit une augmentation de 454 799 KDT.

<u>DESIGNATION</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Caisse Dinars	59 829	60 352	76 635
Caisse Devises	20 037	16 804	14 831
Avoirs auprès des transporteurs de fonds	12 504	6 687	9 226
Banque Centrale comptes ordinaires	858 802	517 865	340 015
Placements auprès de la banque centrale	345 102	239 820	870 855
Créances rattachées	174	119	51
Centres de chèques postaux et TGT	495	414	79
Provisions sur caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT (*)	(157)	(74)	(157)
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 296 786	841 987	1 311 535

(*) Il s'agit d'une provision constatée sur les écarts entre les situations comptables et les situations physiques des transporteurs de fonds ainsi que sur les anciens suspens de rapprochement des comptes BCT.

NOTE 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Cette rubrique accuse un solde de 468 743 KDT au 30 juin 2019 contre 458 853 KDT au 30 juin 2018, soit une augmentation de 9 890 KDT.

DESIGNATION	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Créances sur les banques non résidentes	307 669	272 765	204 962
Créances sur les établissements financiers	160 672	185 419	165 056
Créances sur les banques résidentes	0	0	63 000
Créances rattachées sur établissements bancaires et financiers	765	669	673
Provisions sur les établissements bancaires et financiers	(363)	0	(363)
Total créances sur les établissements bancaires et financiers	468 743	458 853	433 328

NOTE 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 30 juin 2019 un solde de 5 757 757 KDT contre 5 689 846 KDT au 30 juin 2018, soit une augmentation de 67 911 KDT.

Cette rubrique enregistre les provisions et les agios réservés sur crédits à la clientèle qui viennent en déduction des postes d'actifs y afférents.

Le solde des agios réservés s'élève à 96 771 KDT au 30 juin 2019 contre 92 372 KDT au 30 juin 2018, soit une augmentation de 67 911 KDT.

DESIGNATION	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Comptes débiteurs			
Comptes débiteurs de la clientèle	313 842	281 817	243 272
Créances rattachées	11 416	9 542	10 119
Total comptes débiteurs	325 258	291 359	253 391
Autres concours à la clientèle			
Portefeuille crédits	5 300 562	5 291 827	5 059 428
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	16 428	23 849	33 683
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	63 042	80 666	70 156
Impayés	109 334	39 273	91 375
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	305 035	284 626	300 206
Provisions pour créances douteuses (*)	(319 127)	(277 749)	(308 905)
Agios réservés (**)	(96 771)	(92 372)	(90 330)
Créances rattachées	36 199	36 750	16 466
Total autres concours à la clientèle	5 414 702	5 386 870	5 172 079
Crédits sur ressources spéciales	17 797	11 617	14 698
Total créances sur la clientèle	5 757 757	5 689 846	5 440 168

(*) La variation des provisions pour créances douteuses se présente comme suit :

Provisions sur les créances au 31/12/2018	308 905
Dotations aux provisions sur opérations avec la clientèle	9 164
Reprise de provisions sur opérations avec la clientèle	(3 321)

Dotation aux provisions collectives	765
Dotation aux provisions additionnelles	4 092
Reprise de provisions additionnelles	(478)
Provisions sur les créances au 30/06/2019	319 127

Le montant des créances sur la clientèle (Bilan et Hors Bilan) exprimé en KDT au 30/06/2019 pour lesquelles les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice s'élève à 478 357 KDT.

Le montant des revenus qui ne sont pas constatés parmi les produits s'élève à 96 771 KDT au 30 juin 2019 contre 90 330 KDT au 31 décembre 2018.

(**) La variation des agios réservés exprimés en KDT se présente comme suit :

Agios réservés au 31/12/2018	90 330
Réservation d'agios	9 954
Reprises d'agios réservés	(3 513)
Total des agios réservés au 30/06/2019	96 771

NOTE 4 : Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse un solde de 103 724 KDT au 30 juin 2019 contre 407 630 KDT au 30 juin 2018, soit une diminution de 303 906 KDT.

DESIGNATION	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Titres de transaction			
- Bons de trésor	0	16 401	14 165
- Actions cotées	1 628	1 551	1 982
- SICAV	432	766	302
- Créances rattachées	0	701	338
Titres de placement			
- Bons de trésor	88 305	366 836	120 032
- Autres titres de placement	12 462	12 462	12 462
- Créances rattachées	1 706	10 489	4 106
- Provisions sur placements	(809)	(1 576)	(3 058)
Total portefeuille titres commercial	103 724	407 630	150 329

NOTE 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève à 955 337 KDT au 30 juin 2019 contre 627 376 KDT au 30 juin 2018, soit une augmentation de 327 961 KDT.

DESIGNATION	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Titres d'investissement			
BTA Investissement	729 857	453 205	617 458
Obligations	17 378	22 464	22 064
Créances rattachées	14 308	9 812	24 809
Provisions sur BTA Investissement	(74)	(86)	(74)
Total titres d'investissement	761 469	485 395	664 257
Titres de participations			
Titres de participations libérés	62 296	62 296	62 296
Provisions pour dépréciation titres de participation	(7 411)	(6 986)	(7 520)
Placements SICAR	135 254	85 314	85 254
Provisions sur placements SICAR	(4 238)	(3 824)	(2 989)
Créances rattachées	7 967	5 181	2 261
Total titres de participations	193 868	141 981	139 302
Total portefeuille d'investissement	955 337	627 376	803 559

NOTE 6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde net de 128 964 KDT au 30 juin 2019 contre 132 982 KDT au 30 juin 2018, soit une diminution de 4 018 KDT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	Valeur brute au 31/12/2018	Acquisition	Cession / Régularisation/Mise en rebus	Valeur brute au 30/06/2019	Amort. et Prov au 31/12/2018	Dotation	Régularisation	Amort. et Prov au 30/06/2019	Valeur nette au 30/06/2019
Immobilisation incorporelle	50 822	1 640	-	52 462	(46 971)	(1 043)	-	(48 015)	4 448
Logiciels de Base	50 822	1 640	-	52 462	(46 971)	(1 043)	-	(48 014)	4 448
Immobilisation corporelle	234 691	3 445	(320)	237 816	(108 832)	(4 781)	305	(113 301)	124 516
Constructions	104 478	-	-	104 478	(37 304)	(1 848)	-	(39 152)	65 326
Terrains	5 560	-	-	5 560	-	-	-	-	5 560
Matériel Roulant	1 750	326	(71)	2 005	(1 202)	(108)	71	(1 239)	766
Matériel & Mobilier	10 643	420	(20)	11 044	(6 304)	(365)	17	(6 652)	4 392
Matériel Informatique	28 420	969	(202)	29 187	(21 865)	(1 032)	201	(22 695)	6 492
Agencement Aménagement Installation	54 453	1 427	(27)	55 852	(42 083)	(1 428)	7	(43 504)	12 349
Immobilisations hors exploitation	28 607	-	-	28 607	(74)	-	15	(59)	28 548
Immobilisation en cours	780	303	-	1 083	-	-	-	-	1 083
Total valeurs immobilisées	285 513	5 085	(320)	290 278	(155 803)	(5 824)	305	(161 316)	128 964

NOTE 7 : Autres actifs

Le poste des autres actifs accuse un solde de 325 110 KDT au 30 juin 2019 contre 328 073 KDT au 30 juin 2018, soit une diminution de 2 963 KDT.

DESIGNATION	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Crédits directs et avances au personnel	270 825	255 159	265 160
Débit à régulariser et divers	29 156	49 155	16 653
Charges payées ou comptabilisées d'avance	11 681	9 918	5 152
Prêts sur fonds social	7 910	7 454	7 149
Créances prises en charge par l'Etat	4 400	5 134	4 400
Débiteurs divers	2 075	1 399	2 823
Dépôts et cautionnements	4 436	3 748	3 845
Provisions sur autres actifs	(5 373)	(3 894)	(5 243)
Total autres actifs	325 110	328 073	299 939

1-2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF

NOTE 8 : Banque Centrale et CCP passif

Le poste Banque Centrale et CCP passif accuse un solde de 947 603 KDT au 30 juin 2019 contre un solde de 816 612 KDT au 30 juin 2018, soit une augmentation de 130 991 KDT.

DESIGNATION	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Appel d'offre	866 000	688 000	740 000
Facilité de prêts	80 000	128 000	0
Dettes rattachées Banque Centrale et CCP passif	1 603	612	1 773
Total Banque centrale et CCP passif	947 603	816 612	741 773

NOTE 9 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 30 juin 2019 à 64 353 KDT contre 27 027 KDT au 30 juin 2018, soit une augmentation de 37 326 KDT.

DESIGNATION	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Banques non résidentes	9 092	14 425	17 654
Etablissements financiers	22 227	11 325	3 223
Banques résidentes	33 009	1 259	5 611
Dettes rattachées	25	18	24
Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	64 353	27 027	26 512

NOTE 10 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent au 30 juin 2019 un solde de 6 995 804 KDT contre 6 661 797 KDT au 30 juin 2018 enregistrant une augmentation de 334 007 KDT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Dépôts à vue	3 250 854	2 949 799	3 123 070
Comptes d'épargne	2 241 381	2 139 640	2 201 054
Bons de caisse	531 990	498 284	517 515
Comptes à terme	369 006	324 103	335 159
Autres sommes dues à la clientèle	315 312	509 562	298 443
Autres produits financiers	126 323	116 856	129 809
Certificats de dépôts	142 500	106 500	134 500
Dettes rattachées	18 438	17 053	21 212
Total dépôts et avoirs de la clientèle	6 995 804	6 661 797	6 760 762

NOTE 11 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 30 juin 2019 un solde de 193 955 KDT contre 154 978 KDT au 30 juin 2018 soit une augmentation de 38 977 KDT.

DESIGNATION	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Emprunt obligataire (*)	99 408	133 094	121 094
Ressources spéciales	91 355	19 229	90 248
Dettes rattachées	3 192	2 655	4 003
Total emprunts et ressources spéciales	193 955	154 978	215 345

(*) Les emprunts obligataires émis par la banque se détaillent comme suit :

Dénomination de l'emprunt	Date d'émission	Durée	Taux d'intérêt	Montant (KDT)	Encours au 30/06/2019 (KDT)
"Attijari bank subordonné 2015"	12/10/2015	A : 5 ans	7,40% et/ou TMM+1,95%	60 000	13 220
		B : 7 ans	7,50% et/ou TMM+2,10%		21 560
"Emprunt Subordonné privé 2016"	29/06/2016	5 ans	7,40%	60 000	24 000
"Emprunt Subordonné 2017"	31/05/2017	A : 5 ans	7,40% et/ou TMM+1,9%	60 000	29 059
		B : 7 ans	7,5% et/ou TMM+2,10%		11 569
Total					99 408

Les mouvements sur les emprunts obligataires exprimés en KDT au cours du premier semestre 2018 se présentent comme suit :

DESIGNATION	Solde au 31/12/2018	Nouveaux emprunts en 2019	Remboursements en 2019	Solde au 30/06/2019
Emprunts à long terme	121 094	0	(21 686)	99 408
Emprunt Obligataire Subordonné 2015	34 780	0	0	34 780
Emprunt Subordonné Privé 2016	36 000	0	(12 000)	24 000
Emprunt Subordonné 2017	50 314	0	(9 686)	40 628
Total	121 094	0	(21 686)	99 408

NOTE 12 : Autres passifs

Les autres passifs présentent un solde de 202 576 KDT au 30 juin 2019 contre 261 290 KDT au 30 juin 2018, soit une diminution de 58 714 KDT.

DESIGNATION	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Crédit à régulariser et divers	38 291	116 341	34 357
Charges à payer	75 680	69 799	71 727
Impôts et taxes	25 128	32 241	29 871
Exigibles après encaissement	34 460	27 530	41 379
Créditeurs divers	27 436	9 562	9 771
Provisions pour risques et charges (*)	1 581	5 817	1 527
Total autres passifs	202 576	261 290	188 632

(*) Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Provisions sur affaires juridiques en cours	1 581	1 573	1 527
Autres provisions pour risque	0	4 244	0
Total provision pour risques et charges	1 581	5 817	1 527

NOTE 13 : Capitaux propres

Le capital social s'élève au 30 juin 2019 à 203 710 KDT composé de 40 741 997 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libéré en totalité.

DESIGNATION		Capital souscrit	Primes liées au capital	Réserves légales	Autres réserves	Réserve à régime fisc particulier	Fonds social	Réserve spéciale de réinvestissement	Ecart de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
Situation des capitaux propres au	31.12.18	203 710	103 473	19 875	1 793	399	14 485	80 000	3 646	63 232	144 931	635 544
Affectation résultat bénéficiaire 2018												
Réserves				498				50 000		4 801	(55 299)	0
Dividendes											(89 632)	(89 632)
Situation des capitaux propres après affectation		203 710	103 473	20 373	1 793	399	14 485	130 000	3 646	68 033	0	545 912
Mouvements sur le fonds social *							78					78
Résultat de la période											86 140	86 140
Situation des capitaux propres au	30.06.19	203 710	103 473	20 373	1 793	399	14 563	130 000	3 646	68 033	86 140	632 130

*Au 30/06/2019, la rubrique fonds social correspond en totalité à des utilisations remboursables.

2/ NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 14 : PASSIFS EVENTUELS

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 30 juin 2019 un solde de 391 907 KDT contre 350 993 KDT au 30 juin 2018, soit une augmentation de 40 914 KDT.

Les crédits documentaires s'élèvent à 252 262 KDT au 30 juin 2019 contre 411 762 KDT au 30 juin 2018, soit une diminution de 159 500 KDT.

Les actifs donnés en garantie s'élèvent à 378 000 KDT au 30 juin 2019 contre 409 000 KDT au 30 juin 2018, soit une diminution de 31 000 KDT.

DESIGNATION	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Cautions, avals et autres garanties données	391 907	350 993	406 950
Crédits documentaires	252 262	411 762	369 236
Actifs donnés en garantie	378 000	409 000	212 000
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	1 022 169	1 171 755	988 186

NOTE 15 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde de 234 379 KDT au 30 juin 2019. Ils correspondent à des engagements sur titres pour 38 KDT (participations souscrites et non libérées) et aux engagements de financement donnés pour 234 341 KDT.

NOTE 16 : ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus correspondent à des engagements de financement reçus et à des garanties reçues.

Les engagements de financement reçus s'élèvent à 65 492 KDT au 30 juin 2019 et correspondent à la partie non encore débloquée de l'emprunt subordonné obtenu de l'IFC (International Finance Corporation).

DESIGNATION	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Etablissements de crédits	65 492	0	68 579
Clientèle	0	0	0
Total engagements de financement reçus	65 492	0	68 579

Les garanties reçues s'élèvent à 2 187 175 KDT au 30 juin 2019 contre 2 625 542 KDT au 30 juin 2018, soit une diminution de 438 367 KDT.

DESIGNATION	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Etablissements de crédits	171 693	262 826	283 534
Clientèle	2 015 482	2 362 716	1 943 775
Total garanties reçues	2 187 175	2 625 542	2 227 309

NOTE SUR LES OPERATION DE CHANGE :

Les opérations de change au comptant non dénouées à la date du 30/06/2019 se présentent comme suit:

DESIGNATION	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Devises vendues au comptant à livrer	(40 473)	(127 474)	(127 579)
Devises achetées au comptant à recevoir	29 247	135 123	108 152
Total	(11 226)	7 649	(19 427)

Les opérations de change à terme contractées à des fins de couverture et non dénouées à la date du 30/06/2019 se présentent comme suit:

DESIGNATION	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Devises vendues à terme à livrer	(392 674)	(203 327)	(134 812)
Devises achetées à terme à recevoir	223 174	264 984	401 293
Total	(169 500)	61 657	266 481

3/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

* LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE :

Le total du poste produits d'exploitation bancaire est passé de 344 935 KDT au 30 juin 2018 à 399 663 KDT au 30 juin 2019 enregistrant, ainsi, une augmentation de 54 728 KDT.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- . Intérêts et revenus assimilés ;
- . Commissions en produits ;
- . Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières ;
- . Revenus du portefeuille titres d'investissement.

NOTE 17 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 274 883 KDT au 30 juin 2019 contre 223 059 KDT au 30 juin 2018 enregistrant, ainsi, une augmentation de 51 824 KDT.

DESIGNATION	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	6 382	3 645	9 252
Opérations avec la clientèle	255 407	208 029	455 194
Autres intérêts et revenus assimilés	13 094	11 385	18 989
Total intérêts et revenus assimilés	274 883	223 059	483 435

NOTE 18 : Commissions en produits

Les commissions totalisent 59 047 KDT au 30 juin 2019 contre 55 352 KDT au 30 juin 2018, soit une augmentation de 3 695 KDT.

DESIGNATION	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Commissions sur gestion de compte et autres services financiers	23 447	20 842	44 650
Commissions sur moyens de paiement	14 336	12 086	26 039
Commissions sur opérations crédits	13 431	15 534	29 179
Commission sur opérations internationales	6 888	6 041	12 526
Commissions sur autres opérations bancaires	945	849	1 691
Total commissions	59 047	55 352	114 085

NOTE 19 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent, au 30 juin 2019, un montant de 36 663 KDT contre 45 631 KDT au 30 juin 2018, soit une diminution de 8 968 KDT.

DESIGNATION	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Résultat net sur titres de transaction	(231)	9	83

Gain net sur titres de placement	6 593	12 329	18 591
Gain net sur opérations de change	30 301	33 293	70 077
Total gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	36 663	45 631	88 751

NOTE 20 : Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement totalisent 29 070 KDT au 30 juin 2019 contre 20 893 KDT au 30 juin 2018, soit une augmentation de 8 177 KDT.

DESIGNATION	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Bons de trésor	21 703	14 407	32 566
Dividendes (*)	6 634	5 560	5 865
Intérêts sur obligations	684	861	1 597
Autre revenus	49	65	86
Total Revenus du portefeuille d'investissement	29 070	20 893	40 114

(*) Le détail des dividendes se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	404	1 976	2 206
Dividendes et revenus assimilés sur parts des entreprises associés et co-entreprises	108	267	267
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées	6 122	3 317	3 392
Total Dividendes	6 634	5 560	5 865

* LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE :

Le total du poste charges d'exploitation bancaire est passé de 131 676 KDT au 30 juin 2018 à 163 747 KDT au 30 juin 2019 enregistrant, ainsi, une augmentation de 32 071 KDT.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- . Intérêts encourus et charges assimilées ;
- . Commissions encourues ;

NOTE 21 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent au 30 juin 2019 un solde de 159 908 KDT contre 128 892 KDT au 30 juin 2018, soit une augmentation de 31 016 KDT.

DESIGNATION	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	35 897	24 140	53 375
Opérations avec la clientèle	105 480	89 366	195 586
Emprunts et ressources spéciales	4 571	5 726	10 673
Autres intérêts et charges	13 960	9 660	22 356
Total intérêts encourus et charges assimilées	159 908	128 892	281 990

NOTE 22 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2019 à (10 392) KDT contre (3 532) KDT au 30 juin 2018. Il s'analyse ainsi :

DESIGNATION	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Dotation aux provisions sur créances douteuses	(14 021)	(10 271)	(49 171)
Reprise de provisions sur créances douteuses	3 799	7 080	14 596
Moins-value de cession des créances	-	-	(1 362)
Reprise de provisions et d'agios réservés sur cession des créances	-	-	1 375
Pertes sur créances couvertes par des provisions	-	-	(2 445)
Dotation aux provisions pour risques et charges	(269)	(492)	(2 312)
Reprise de provision pour risques et charges	99	151	4 467
Total dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif	(10 392)	(3 532)	(34 852)

NOTE 23 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2019 à (1 140) KDT contre (815) KDT au 30 juin 2018. Il s'analyse ainsi :

DESIGNATION	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Dotation aux provisions sur titres de participation	(64)	(64)	(599)
Reprise de provisions sur titres de participation	173	77	78
Reprise de provisions sur BTA	0	0	12
Dotation aux provisions sur fonds géré	(1 249)	(828)	0
Reprise de provisions sur fonds géré	0	0	6
Total des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/portefeuille d'investissement	(1 140)	(815)	(503)

NOTE 24 : Frais de personnel

Les frais du personnel s'élèvent à 71 356 KDT au 30 juin 2019 contre 64 561 KDT au 30 juin 2018 enregistrant, ainsi, une augmentation de 6 795 KDT.

DESIGNATION	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Rémunération du personnel	53 300	48 323	98 443
Charges sociales	12 983	12 139	23 888
Autres charges liées au personnel	5 073	4 099	8 180
Total frais de personnel	71 356	64 561	130 511

NOTE 25 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation totalisent un solde de 35 633 KDT au 30 juin 2019 contre 31 841 KDT au 30 juin 2018, soit une augmentation de 3 792 KDT.

DESIGNATION	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Loyers et services extérieurs	14 672	13 146	27 218
Cotisation au fonds de garantie des dépôts bancaires	9 194	8 437	15 597
Autres	2 774	2 008	3 999
Frais postaux téléphone et lignes spécialisés	2 473	2 531	4 509
Annonces et insertions publicitaires	1 978	1 615	3 053
Missions réceptions	931	850	1 564
Impôts et taxes	928	770	1 663
Cotisation sociale de solidarité	875	935	1 544
Dons et cotisations	604	533	934
Fournitures de bureaux	469	424	860
Frais du conseil et d'assemblée	300	204	742

Documentation centrale	263	270	480
Frais d'actes et contentieux	98	58	223
Transport et déplacement	74	60	137
Total charges générales d'exploitation	35 633	31 841	62 523

NOTE 26 : Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2019 à (141) KDT contre (52) KDT au 30 juin 2018. Il s'analyse ainsi :

DESIGNATION	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Plus ou moins-value de cession d'immobilisation	43	0	0
Autres gains ordinaires	302	336	1 122
Autres pertes ordinaires	(486)	(388)	(592)
Total solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	(141)	(52)	530

NOTE 27: Solde en gain \ perte provenant des autres éléments extraordinaires

Cette rubrique enregistre la contribution conjoncturelle exceptionnelle au profit du budget de l'Etat.

DESIGNATION	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Contribution conjoncturelle (*)	0	(3 740)	(6 176)
Total solde en gain / perte provenant des autres éléments extraordinaires	0	(3 740)	(6 176)

(*) Prévues par la loi n°2016-78 du 17 décembre 2016, portant loi de finances pour l'année 2017 et la loi n°2017-66 du 18 décembre 2017, portant loi de finances pour l'année 2018.

4/ NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

NOTE 28 :

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements de liquidités de la Banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composés principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la BCT et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille titres de transaction.

Ainsi, la trésorerie de la Banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 813 114 KDT au 31 décembre 2018 à 594 108 KDT au 30 juin 2019 enregistrant une diminution de 219 006 KDT.

Cette augmentation résulte des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation à hauteur de 20 116 KDT, des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement à hauteur de (128 911) KDT et des flux affectés aux activités de financement à hauteur de (110 211) KDT.

Les liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent à 594 108 KDT s'analysent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2019	30/06/2018	EXERCICE 2018
Liquidités et équivalents de liquidités actif	1 604 437	1 114 706	1 579 602
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 296 768	841 942	1 311 640
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	307 669	272 764	267 962

Liquidités et équivalents de liquidités passif	1 010 329	843 009	766 488
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	988 102	831 684	763 265
Liquidités et équivalents de liquidités sur les établissements financiers	22 227	11 325	3 223
Liquidités et équivalents de liquidités	594 108	271 697	813 114

NOTE 30 : Évènements postérieurs à la date de clôture :

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration du 26/07/2019. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

A ce titre, aucun événement postérieur au 30/06/2019 qui nécessite une note ou une modification des comptes n'est parvenu.

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU
30 JUIN 2019**

Mesdames, messieurs les Actionnaires

De la Banque Attijari de Tunisie

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la Banque Attijari de Tunisie, au 30 juin 2019 ainsi que de l'état des engagements hors bilan, de l'état de résultat, et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de **9 036 421 mille dinars** et un bénéfice net de la période s'élevant à **86 140 mille dinars**.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque Attijari de Tunisie au 30 juin 2019, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

Tunis, le 27 Août 2019

Les Commissaires aux Comptes

AMC Ernst & Young

Noureddine Hajji

Cabinet MS Louzir

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Mohamed LOUZIR